



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi1901, reconnue d'intérêt général
Agréée Jeunesse et sport
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Commission Sorties-Formation (CSF)
Réunion du vendredi 3 avril 2026 à 19 h 00 à Pau

Présents : Albert Malabirade (président des APNP), Alain ASTUGUEVIEILLE, Éric BATGUZERE, Bernard CANUT-ROCAFORT, Marie CARQUET, Thierry COUMEL, Jean-Marc LAFITTE, Louis LAPLACE, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Bernard LIONET, Valérie RAVOIRE.

Absents : Jean-Luc DANDRÉ et Philippe DIONNET

ORDRE DU JOUR :

- I. Présentation du cahier des charges de la liste d'attente
- II. Présentation du changement de saisie des lieux de départ de Pau
- III. Vérification du programme n°251

Introduction

Le président est venu présenter les deux premiers points de l'ordre du jour.

I. Présentation du cahier des charges de la liste d'attente

Le Président remercie Michel Larrouquet et Éric Batguzère de s'être associés aux administrateurs pour la réalisation du cahier des charges de la liste d'attente.

Le Président demande à la CSF de se positionner sur le cahier des charges de la liste d'attente qui sera adressée au prestataire informatique Novae.

La CSF vote sur les points essentiels du « 5. Principes de fonctionnement retenus » du cahier des charges :

5.1 Mise en place d'une liste d'attente automatique pour toutes les sorties à la journée.

Proposition validée par la CSF à l'unanimité

5.2 La liste d'attente est illimitée afin de mesurer la demande réelle.

Proposition validée par la CSF : 10 POUR / 1 CONTRE

5.3 Un adhérent ne peut être inscrit qu'à une seule sortie par jour, en liste principale ou en liste d'attente.

5.4 Comme pour la liste principale, l'adhérent s'inscrit, puis peut consulter son statut sur son compte.

5.5 Un mail automatique confirme l'inscription de l'adhérent en liste d'attente.

La CSF demande en plus du mail automatique que lors de son inscription à une sortie, l'adhérent sait qu'il s'inscrit sur la liste d'attente.

5.6 L'adhérent peut se désinscrire de la liste d'attente à tout moment depuis son espace personnel.

5.7 Lorsqu'une place se libère sur une sortie complète, le premier adhérent inscrit sur la liste d'attente est automatiquement inscrit en liste principale et reçoit un email de confirmation d'inscription. Il a également accès à la liste des participants, ce qui lui permet de visualiser sa position en liste d'attente et, le cas échéant, de se désinscrire s'il souhaite s'inscrire sur une autre sortie.

5.8 Fermeture automatique des inscriptions et des annulations à **18 h la veille au soir de la sortie.**

Proposition non validée par la CSF : 2 POUR / 9 CONTRE

5.9 Le chef de file peut consulter à tout moment la liste des inscrits en liste d'attente.

La CSF demande que le chef de file puisse consulter à tout moment la liste des inscrits et la liste d'attente :

Présence de la liste d'attente sur la vue imprimable et aussi sur la partie « Tableau de bord – Événement – Réservations », sélection d'une sortie. Par défaut, il n'est visible que les « Confirmé », la CSF souhaite que par défaut ou dans le menu déroulant, il soit possible de visualiser les adhérents en liste d'attente.

La CSF ajoute le point 5.10 visibilité de la liste d'attente par rapport aux inscrits : soit par une ligne de séparation, soit « grisée » les inscrits en attente.

Proposition validée par la CSF : 8 POUR / 3 ABSTENTION / 1 CONTRE

II. Présentation du changement de saisie des lieux de départ de Pau

Afin de simplifier la saisie des sorties aux encadrants et apporter une meilleure compréhension du point de départ de Pau aux adhérents, il est proposé d'insérer une liste déroulante dans un champ avec les 5 départs de Pau : « Pau – Verdun », « mairie d'Idron », « Bernet à Jurançon », « Zénith de Pau », « parking de covoiturage de Jardí'Leclerc à Lescar ».

Le Président demande à la CSF de se positionner sur la demande de faisabilité effectuée auprès du prestataire informatique Novae.

Proposition validée par la CSF à l'unanimité

III. Vérification du programme n° 251

Le programme a été vérifié en amont de la réunion par la CSF et par son responsable. L'investissement des membres de la commission a permis de constater un nombre important d'erreurs tant sur la charte proposée par les modes opératoires (temps entre les départs et rassemblement, phrases types, explications du copier-coller, les points particuliers, ...) que sur la cohérence dénivelé/niveau de la sortie.

La réunion est clôturée à 22h00, elle est suivie d'une collation offerte par les APNP et préparée par Jean-Marc LAFITTE et Chantal MENAUD.

La secrétaire de séance

Valérie RAVOIRE

Le responsable de la CSF

Thierry COUMEL